

PARTIE B

LE CANADA ET SES OBJECTIFS RÉGIONAUX

En plus de délégations permanentes auprès d'organismes internationaux, le Canada possède 110 ambassades et missions consulaires au travers du monde. Détaché du ministère des Affaires extérieures et de plusieurs autres ministères, le personnel affecté à ces missions effectue une variété de tâches au service des particuliers et des intérêts canadiens: contacts officiels et négociations avec les gouvernements étrangers, analyse des événements, développement des échanges commerciaux, visas et passeports, protection et conseils consulaires, projection de l'image du Canada au moyen d'activités culturelles et de programmes d'information, etc. Ce sont là les tâches quotidiennes de l'exercice des relations internationales. Les chapitres suivants font état des événements et de l'acquis à ce titre en 1978.